

## ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

**PRENEZ AVIS** que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de sa séance extraordinaire du 23 août 2017, les ordonnances nécessaires en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20), du Règlement d'urbanisme afin d'autoriser l'installation d'enseignes (01-280, chapitre IV, article 531 (1°), (3°)), du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8), du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1 article 3, alinéa 8) et du Règlement sur le respect, le civisme et la propreté (RCA11 22005, article 39) afin de permettre la tenue des événements suivants :

Événements	Lieux	Dates
Embellissons le Sud-Ouest	Parc Madeleine-Parent	26 août 2017 de 13 h à 16 h 30
Visite archéologique Griffintown	Parc de la Pointe-des-Seigneurs Parc du Bassin-à-Gravier Tour d'aiguillage Wellington (1230 rue Smith) Rue Peel, entre les rues Notre-Dame Ouest et William	26 août 2017 de 9 h 30 à 16 h
Eid Prayer 2	Parc Vinet	1 <sup>er</sup> septembre 2017 de 8 h à 12 h
Inauguration du square Saint-Patrick	Square Saint-Patrick	2 septembre 2017 de 17 h à 19 h
Dehors les musiciens!	Parc du Bonheur-d'Occasion	2 septembre 2017 de 12 h à 20 h 3 septembre 2017 de 11 h à 20 h
Fête de la rentrée	Parc Saint-Jean-de-Matha Parc Curé-Albert-Arnold	8 septembre 2017 (remis au 11 septembre 2017 en cas de pluie) de 9 h 15 à 13 h 15
Pique-nique familial	Parc Campbell-Ouest	8 septembre 2017 de 15 h à 17 h 30
Projet de quartier, Inauguration - Commémoration des maisons des Anciens combattants	Intersection des rues Angers et Holy Cross Rue Holy Cross, de la rue Angers jusqu'au 1620, rue Holy Cross Ruelle entre les rues Holy Cross et De Sève	10 septembre 2017 de 11 h à 12 h 30
BBQ Corporatif CGI	Parc Oscar-Peterson	7 septembre 2017 (remis au 12 septembre 2017 en cas de pluie) de 11 h à 14 h

Épluchette/ gala du CJE Sud-Ouest	Ruelle Marin, entre les avenues Walker et Marin	14 septembre 2017 de 16 h à 19 h
Inauguration du Parc de l'Encan	Parc de l'Encan Rue Workman, entre la rue du Dominion et le boulevard Georges-Vanier Rue du Dominion, entre les rues Delisle et Notre-Dame Ouest	16 septembre 2017 de 14 h à 18 h
Projection de film - Griffintown	Parc du Bassin-à-Gravier	16 septembre 2017 (remis au 17 septembre 2017 en cas de pluie) de 19 h à 21 h
Tournoi de pétanque Knox / Famille en action	Carré d'Hibernia	16 septembre 2017 (remis au 23 septembre 2017 en cas de pluie) de 12 h à 20 h
Fête des compatriotes	Parc Angrignon (site La clairière)	16 septembre 2017 de 10 h à 18 h
Inauguration legs - Histoire et mémoire de mon quartier	Parc Saint-Gabriel	17 septembre 2017 de 10 h à 18 h
Park(ing) day	815, rue Bel-Air	22 septembre 2017 de 10 h à 16 h
Une journée de chien!	Parc Angrignon (aire d'exercice canin)	23 septembre 2017 de 11 h à 15 h
Course populaire du parc Angrignon	Parc Angrignon	1 <sup>er</sup> octobre 2017 de 8 h à 14 h

<p>Parade Défiler l'Histoire</p>	<p>Site de DARE-DARE situé à l'angle des avenues Atwater, Greene et de la rue Doré</p> <p>Parade sur trottoir avec fanfare selon le trajet suivant :</p> <p>départ du Parc Vinet (esplanade du Centre Culturel Georges-Vanier); Sur Vinet, vers le nord, direction Saint-Jacques (Parc d'Iberville); Arrêt de 30 minutes au Parc d'Iberville; Sur Vinet, vers le sud, direction Lionel-Groulx; Sur Lionel-Groulx, vers l'Ouest, direction Charlevoix; Sur Charlevoix, vers le Sud, direction Workman; Sur Workman, vers l'ouest, direction Rose-De-Lima; Sur Rose-De-Lima, vers le sud, direction Sainte-Émilie; Sur Sainte-Émilie, vers l'est, jusqu'au sentier du parc de l'école Victor-Rousselot (axe nord de la rue Bérard) pour rejoindre la rue Doré; drivée au site de DARE-DARE situé à l'angle de la rue Doré et des avenues Greene et Atwater.</p>	<p>30 septembre 2017 (remis au 1<sup>er</sup> octobre 2017 en cas de pluie) de 10 h à 19 h 30</p>
----------------------------------	---	---

**PRENEZ AVIS** que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de cette même séance, les ordonnances nécessaires en vertu du Règlement régissant l'art mural (RCA11 22011, article 22), afin de permettre la réalisation de deux murales permanentes sur les immeubles situés au 6700, rue Hurteau et au 6545, rue Dumas.

Ces ordonnances sont disponibles pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Montréal, le 24 août 2017

Pascale Synnott, avocate  
Secrétaire d'arrondissement